

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

45x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **A2PV**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :
A2PV - 6 impasse des geais - 13170 les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019 -
présidée par monsieur Daniel Caracci dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion
de projets audiovisuels en tous genres a présenté un dossier de subvention auprès des
services municipaux. Le dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil
Municipal propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 1 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association « A2PV » pour un montant de
1 500€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO